

Marillet Infos

Octobre 2022

Eclairage public

Du fait, de l'augmentation du coût de l'électricité d'environ 44%, le Conseil municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public **de 21h00 à 6h30 en semaine et de 21h00 à 7h30 le week-end.**

Une partie des projecteurs de l'Eglise sont également désactivés.
Cette disposition vient d'être appliquée, le SYDEV ayant intervenu de manière anticipée, le 29 septembre 2022. Elle générera une économie annuelle d'environ 20%.



Désherbage du cimetière

Nous faisons appel aux bénévoles pour un désherbage manuel du cimetière, avec vos propres outils,
Le samedi 22 octobre
De 10h00 à 12h00

Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée
Du 31 octobre au 4 novembre 2022
En cas d'urgence, appelez le 06.34.61.46.39

Récolte de vin



Le service en ligne « Récolte » vous permet de déclarer votre récolte et votre production de vins. La date limite de dépôt de la déclaration, soumise à l'avis des organisations professionnelles est **le 10 décembre 2022 à 23h59.**

Le service en ligne est accessible en vous connectant via le site www.douane.gouv.fr

Salon de l'habitat

Châtagneraie

ENTRÉE GRATUITE

SALON HABITAT
100% local

DU 7 au 9 OCTOBRE 2022

Salle des Siénes, à La Châtagneraie

Vendredi 7 octobre 14h00 - 19h00
Samedi 8 octobre 10h00 - 19h00
Dimanche 9 octobre 10h00 - 18h00

Accès au salon selon les normes sanitaires en vigueur

adile

CMA

Mairie – 14 rue des Ajoncs 85240 MARILLET

Tél : 02.51.00.46.34 / Courriel : commune.marillet@orange.fr

Ouverture : mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00, jeudi de 14h30 à 17h00 (permanence du Maire)